

Image not found or type unknown



exoneration de laTVA sur Bateau

Par Icehummer, le **02/10/2021** à **11:22**

Bonjour, je suis Belge, je souhaiterais acheter un bateau neuf "construit en Finlande" avec ma société de Singapour. Le bateau sera utilisé moins de 180 jours sur le territoire français et sera sous pavillon Hollandais, y a-t-il une solution pour m'exonérer de la TVA ? Cordialement
Marc